

# mon ESPACE SANTÉ

## LE NOUVEAU CARNET DE SANTÉ NUMÉRIQUE



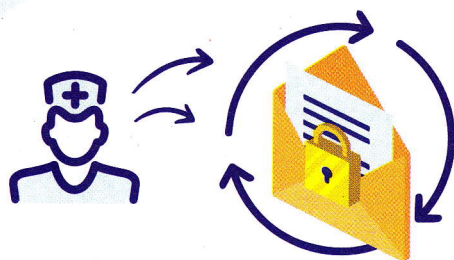
Le ministère de la Santé a officiellement mis en ligne « [www.monespacesante.fr](http://www.monespacesante.fr) ». Vous avez reçu, ou recevrez prochainement les codes pour y accéder. Vous avez le choix de l'activer ou pas.

### 1- Votre profil médical

Tous les renseignements importants sur votre santé seront centralisés sur votre profil médical.

#### VOUS POUVEZ AJOUTER DES INFORMATIONS SUR :

- Vos maladies et sujets de santé
- Vos traitements
- Vos allergies
- Vos vaccinations
- Vos diagnostics de santé

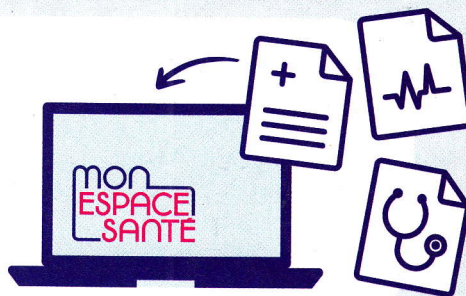


### 2- Votre messagerie de santé

Grâce à la messagerie sécurisée, vos professionnels de santé peuvent vous envoyer des informations en toute confidentialité.

### 3- Les documents de votre parcours de soins

Tous les documents relatifs à votre parcours de soins seront automatiquement ajoutés : ordonnances, résultats de biologie, dossiers d'hospitalisation...



#### IMPORTANT :

Vous pouvez limiter l'accès de votre profil et vos informations médicales aux professionnels de santé de votre choix.

EN CAS DE NÉCESSITÉ VITALE,  
UN « BRIS DE GLACE » EST PRÉVU  
POUR LES SERVICES D'URGENCE.

#### PLUS DE RENSEIGNEMENTS :

<https://www.vivamagazine.fr/mon-espace-sante-ouvert-aux-65-millions-dassures-sociaux/>



AVEC MA MUTUELLE,  
JE SUIS ACTEUR SOLIDAIRE DE MA SANTÉ.